



● actualités

L'association mondiale des services publics de l'emploi (AMSEP), présidée par Christian Charpy, a organisé une conférence mondiale des services publics de l'emploi... (page 12)



● TEFI

Luc Béal Rainaldy était le genre d'homme que l'on souhaiterait pouvoir côtoyer sans fin parce que tout simplement humainement précieux. Il a mis fin brutalement à ses jours... (page 14)

# modes d'emplois



www.snuteffsu.org

Numéro 37 | août 2011 | 1,50 € | Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU | Fédération Syndicale Unitaire

PÔLE EMPLOI FSU

● actualité

**Que se passe t'il en Europe ?** La révolution du monde Arabe a fait passer au second plan, la grave crise de l'Euro et les déficits des pays Européens. (p20)

● à Pôle emploi

**L'encadrement souffre.**



Une enquête exclusive menée par les cadres militants au SNU... (p8)

● mémoires fertiles

**Le travail obligatoire des chômeurs :**

généalogie d'une idéologie qui revient au galop... (p16)

● en direct des régions

En Martinique, face à une direction régionale autiste, la Confédération Démocratique Martiniquaise du Travail (CDMT) en lutte ! (p19)

# Pôle Emploi : à la croisée des chemins



**Un peu plus de deux ans après la naissance de Pôle Emploi, au forceps, et dans des conditions difficiles pour l'ensemble des personnels, le Directeur général, Christian Charpy, est remercié (même s'il prétend le contraire) par le ministre Xavier Bertrand. (p3)**

● Guy Yotine

**Le beauf du faubourg St Honoré.** Vous savez, le type en Béhème qui vous fait des appels de phares ? Maintenant, il est à l'Élysée... (p14)

● 3/4 à Pôle Emploi

**Sexisme ordinaire :**

L'affaire StraussKhan où la démonstration que le sexisme est bien vivace au sein de la classe dirigeante... (p18)

# Une rentrée à hauts risques

Depuis la création de Pôle Emploi, un florilège de transformations a vu le jour. Citons, entre autres, la restructuration du réseau à travers les premiers déploiements du plan REPERE et son lot de mobilités géographiques et professionnelles forcées, ou bien encore, l'EID et l'illusion du métier unique ... Tout ceci, accompagné d'une réduction drastique des effectifs, l'explosion de la précarité, l'intensification du travail et son lot de flexibilités de toute nature.

NEPTUNE, GOA, AUDE, ODIGO, OCEAN... des mots et des sigles, mais aussi, des outils qui illustrent à

dessein l'obsession du contrôle individuel de cette direction gestionnaire de compteurs et de statistiques.

Comment s'annonce la rentrée ? Les départs annoncés de Christian Charpy et du DG adjoint, chargé des ressources humaines sont prévus, officiellement, pour décembre 2011. Par ailleurs, les déclarations de Xavier Bertrand sur « la nouvelle feuille de route » de Pôle Emploi, l'augmentation du chômage de juin et juillet 2011 et l'entrée en campagne présidentielle, menacent un peu plus nos métiers, nos conditions de travail, les conditions de

réception des publics et devraient accélérer un peu plus les changements internes.

Ne nous y trompons pas, la rentrée à Pôle Emploi s'annonce sous les plus mauvais auspices.

Quels que soient les choix qui seront retenus, par la nouvelle DG et le gouvernement, le SNU reste dans la même dynamique : Construire un véritable Service Public de l'Emploi. Face à un taux de chômage, jamais atteint depuis 15 ans, les besoins des publics, mais également ceux des personnels de pôle Emploi, doivent plus que jamais être entendus.

Le SNU n'est pas seul dans ce travail de réflexion et de construction d'alternatives. Nous les construisons, avec tous nos camarades des missions locales et PAIO mais aussi du ministère du travail. Nous restons déterminés à construire un projet alternatif, pour le proposer aux candidats et candidates à l'élection présidentielle. Le Front national est exclu de cette dynamique, conformément à nos valeurs et nos orientations. En cette rentrée décisive, le SNU est, plus que jamais, aux côtés des personnels et des usagers de Pôle Emploi. ●

Le SNU Pôle Emploi FSU



## DES EXPERTS POUR LA GESTION DU CE

**25 ANS D'EXPÉRIENCE À L'ÉCOUTE ET AU SERVICE DES CE,  
DES BUREAUX RÉGIONAUX, UN CABINET ADOSSÉ AU GROUPE ALPHA**

- ➔ **Diagnostic Flash du Comité d'entreprise : comptabilité, gestion, organisation**
- ➔ **Comptabilité et audit des CE et des organisations syndicales**
- ➔ **Conseil, formation et accompagnement**
  - Pilotage et réorganisation des **activités sociales et culturelles**
  - **Réorganisation, fusion** des Comités d'Entreprise
  - **Audit** de procédures, audit fraudes...
  - **Gestion** de l'activité **restauration**
- ➔ **Assistance comptable et financière adaptée aux CE de PMI/PME**
- ➔ **Diagnostic Flash de l'entreprise**





**Contact : Juliette Kusic 06 33 19 31 09**

**Modes d'emplois**  
**Numéro 36**  
**Avril 2011**  
**1,50 €**

**Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU - Fédération Syndicale Unitaire - www.snuteffsu.org**  
 Directrice de la publication : Colette Pronost - colette.pronost@pole-emploi.fr • Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Claude Cherblanc - c.cherblanc@orange.fr - et Marie Christine Delmée - mc.delmee@pole-emploi.fr • Comité de rédaction : Colette Pronost; Noël Daucé; Anne Lecoq; Sylvette Uzan-Chomat; Philippe Sabater; Michel Breuvar; Marie-Christine Delmée; Emmanuel M'hedhbi; Leïla Salière; Anny Barreau; Joseph Romand; Françoise Voisenet; Jean-Charles Steyger; Dominique Simon; Frédérique Payen; Claude Kowal; André Momein; Claude Cherblanc • Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE : 05 55 24 14 03 • Conception graphique : Thierry Palau - www.graphiste-thierry-palau.fr • Illustrations : Michèle Le Bas et Mathieu Colloghan • Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir, 93 100 Montreuil. N° ISSN : 1631-7777. N° CPPAP : 0907 S 06 221.  
 Abonnement : quatre numéros par an, 6 €

**snU.**  
**PÔLE EMPLOI FSU**

# Pôle Emploi : à la croisée des chemins

Un peu plus de deux ans après la naissance de Pôle Emploi, au forceps, et dans des conditions difficiles pour l'ensemble des personnels, le Directeur général, Christian Charpy, est remercié (même s'il prétend le contraire) par le ministre Xavier Bertrand. Ce dernier lâche le Directeur général, en invoquant, plus particulièrement, la nécessité d'un second souffle à Pôle Emploi. Une nouvelle feuille de route serait donc fixée au successeur de Christian Charpy.

## Une nouvelle feuille de déroute !

Cette feuille de route s'appuie sur un peu de déconcentration au niveau local, des formations d'adaptation aux besoins immédiats des entreprises, un zeste de flexibilité, une renégociation de la convention État/Unedic/Pôle Emploi, et toujours la même litanie « il vaut mieux un chômeur ou une chômeuse acceptant n'importe quel emploi, plutôt que l'oisiveté, mère de tous les vices ».

Pour faire croire que les choses s'améliorent, le gouvernement annonce, chaque fin de mois, depuis l'arrivée de Xavier Bertrand, des contre-vérités et travestit la réalité des chiffres. Ainsi, nous serions dans une situation de croissance depuis le quatrième trimestre 2010 et le taux de chômage aurait reculé de 1,8%... Des bobards ! Nous dénonçons ces contre-vérités et la propagande ultra-libérale du gouvernement, en rétablissant la réalité sur les chiffres du chômage et la situation des chômeuses et chômeurs de ce pays. C'est tout le sens de l'action du collectif ACDC\*, qui analyse, chaque mois, la réalité de la situation de l'emploi.

## La crise touche avant tout les pauvres et le monde du travail

Non seulement les chiffres communiqués ne sont pas justes, mais l'entêtement du gouvernement à ne pas vouloir agir dans ce contexte économique prouve que nous avons, hélas, raison. La crise de dimension mondiale, touche tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Les dernières manifestations grecques, mais aussi, le mouvement des « indignés » Espagnols, prouvent que les peuples sont capables d'agir, dans l'unité, afin de dénoncer et faire reculer les plans ourdis par les vautours de la finance qui imposent, partout, le dépeçage des services publics à leur profit.

N'en déplaise au locataire de l'Élysée, la crise est durablement installée. La misère, l'exclusion et la précarité gagnent du terrain. La dépression s'étend même à des secteurs d'activité, jusque là épargnés, tels que les services, par exemple. La situation exige un vrai changement de politique et de vraies réformes aux niveaux national, européen et mondial vers une redistribution plus juste des richesses. Il faut en finir avec les inégalités sociales, sanitaires et économiques.

**« il vaut mieux un chômeur ou une chômeuse acceptant n'importe quel emploi, plutôt que l'oisiveté, mère de tous les vices ».**

Il faut mettre fin aux baisses des moyens des services publics, qui touchent tous les secteurs, y compris Pôle Emploi.

## Des dents qui rayent le parquet

Le départ du Directeur général, annoncé pour le 19 décembre, date de la fin de son mandat, sera vraisemblablement avancé. Plusieurs éléments viennent confirmer cette hypothèse dont, entre autres, l'agitation de certaines confédérations syndicales, depuis le mois de mars, opérant un véritable lobbying. En publiant son rapport, la CFDT sur Pôle Emploi affiche son objectif de restaurer la gestion paritaire, comme avant la fusion, main dans la main avec le MEDEF, le partenaire privilégié ! Chez FO, on ne cesse, par le biais de son représentant au Conseil d'administration de Pôle Emploi, de dénoncer le déni du tripartisme dont serait responsable le gouvernement, à travers le Directeur général de PE. C'est aussi l'occasion, pour FO,

d'œuvrer pour retrouver, là encore, plus d'autonomie de gestion en revendiquant, moins de puissance publique pour une nouvelle gouvernance de l'institution, plus décentralisée, y compris dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Dans le même temps, plusieurs institutions planchent sur Pôle Emploi. Pas moins de quatre rapports viennent d'être publiés.

Ainsi, l'IGF, (l'inspection générale des finances) la commission des affaires sociales du Sénat, le Comité Economique Social et Environnemental, (le CESE) le Centre d'Analyse Stratégique (le CAS) ont rendu leurs conclusions : Pôle Emploi a du mal à assurer ses missions de service public et les moyens attribués sont insuffisants.

## Des constats sans appel

Le rapport de l'IGF, pointe la comparaison de moyens des trois Services Publics de l'Emploi Européens : l'Allemagne, le Royaume Uni et la France. Le constat est sans appel : les moyens attribués à Pôle emploi, sont insuffisants. Le rapport du CESE développe des arguments, qui entrent

en écho avec ce que nous défendons, notamment : un regard critique sur la déshumanisation produite par les services à distance et l'importance du maintien de l'accueil et d'un service rendu, physiquement ; le souci prioritaire de l'indemnisation dans les meilleurs délais ; la nécessaire simplification des recours pour les usagers ; le développement des missions d'orientation et de formation professionnelle ; le rythme et l'impréparation de cette fusion.

Concernant les personnels, les conclusions sont, tout aussi, intéressantes : la nécessité d'une meilleure prise en compte des risques psycho-sociaux, dans le management et l'organisation du travail ; la reconnaissance de l'effort exceptionnel, fourni par les personnels ; la nécessité d'accroître les moyens budgétaires et humains ; la condamnation de la fusion des métiers de l'indemnisation et de l'accompagnement vers l'emploi. Ce rapport pointe également un ensemble de décisions, telles que l'approbation de l'activation des dépenses passives de l'emploi, la segmentation des publics, ou le schéma cible ... suite p4

Les services à distance nous rapprochent de nos clients ! ▶



...

baptisé REPERE, qui supprimera des centaines de points d'implantation. Il approuve, cependant, la recherche continue de gain de productivité qui va se traduire, pour les personnels, par encore plus de tensions, de souffrance au travail et des transferts autoritaires. Quant aux publics, ils risquent d'être confrontés, un peu plus, à l'industrialisation du traitement de leurs situations et de leurs besoins. Par ailleurs, le métier unique est qualifié d'illusion.

#### Des propositions en demi-teinte

Le CAS préconise au moins trois mesures, avec lesquelles nous pourrions être d'accord : différencier davantage la nature et l'intensité de l'offre de services comme un SMP plus souple, services et "budget de placement" à la disposition des conseillers et conseillères) pour renforcer la personnalisation de l'accompagnement ; aller au bout de la logique de personnalisation, en expérimentant l'abandon des "parcours types" d'accompagnement des demandeurs et demandeuses d'emploi, au profit d'un principe d'autonomie des conseillers et conseillères ; créer une véritable qualification professionnelle, consacrée à l'accompagnement.

#### Pourtant, un autre Pôle emploi est possible, et nous l'exigeons.

En revanche, 2 préconisations sont inacceptables et empreintes d'une logique gestionnaire, ne tenant pas compte de l'utilité sociale de notre travail : renforcer le management par la performance, au sein de Pôle Emploi, sur les bases d'indicateurs d'impact et non d'activité ; optimiser le recours aux opérateurs externes, en articulant mieux la sous-traitance de capacité et la sous-traitance de spécialité, en distinguant les modalités et en insistant sur la rémunération aux résultats, plutôt que sur les moyens à mettre en œuvre.

#### Une rentrée dans l'action

Une chose est certaine, Pôle Emploi n'a pas trouvé sa vitesse de croisière. Ces rapports sont autant de constats d'échec, adressés au gouvernement. Fallait-il attendre autant de temps pour s'apercevoir que Pôle Emploi, ça ne marche pas ? Toutefois, aucun d'eux ne préconise la dé-fusion. Pourtant, un autre Pôle emploi est possible, et nous l'exigeons.

Nous devons préparer un mouvement large et puissant, à la rentrée, pour modifier le cours des choses et prendre la bonne direction, dans l'intérêt des personnels et des publics. ●

Philippe SABATER  
& Jean-Charles STEYGER

\* Les autres chiffres du chômage

## ● Liquidation de l'adasa



Liquidation de l'ADASA : la direction générale défaite en justice ! ▲

# Pôle Emploi perd en justice ! Le combat continue !

**Dans son délibéré rendu le 30 juin dernier, le tribunal de grande instance de Nanterre a débouté Pôle Emploi de son action en référé contre les commissaires liquidateurs de l'ADASA. Contestant leur décision de mettre à disposition des Comités d'Établissement les structures de vacances de l'ADASA (Belle île en mer, Seignosse et Annecy), Pôle Emploi avait demandé au tribunal d'interdire aux liquidateurs tout acte de gestion liée à la liquidation de l'Adasa. Par cette manœuvre juridique, le directeur général de PE, entendait tout simplement récupérer ces installations au profit de l'établissement.**

#### Le tribunal a donné raison aux liquidateurs !

De même, en étendant sa demande à l'interdiction de l'ensemble des actes liés à la gestion, Pôle Emploi espérait récupérer la totalité des actifs financiers de l'Adasa et notamment les remboursements des prêts sociaux accordés jusqu'au 31/12/2009 soit environ 500 000 euros. - les chalets construits et gérés par l'Adasa depuis 20 ans ont été financés par les salariés de l'ANPE : le tribunal approuve la décision des liquidateurs de les mettre à disposition de l'ensemble du personnel par dévolution aux CE - l'argent restant dans les comptes de l'Adasa (le boni de liquidation) appartient également aux salariés : le tribunal approuve la décision des liquidateurs de remettre ce boni de liquidation aux 29 CE de Pôle emploi au prorata de leurs effectifs. Si le SNU peut se satisfaire de cette décision qui préserve les intérêts de l'ensemble des salariés, il regrette que cette action ait entravé le travail des liquidateurs et des comités

d'établissement de Bretagne, Aquitaine et Rhône Alpes, retardant ainsi la diffusion de l'offre de vacances auprès de l'ensemble des salariés de Pôle Emploi.

Le SNU continuera à soutenir l'action des liquidateurs de l'Adasa afin de préserver les acquis sociaux au bénéfice de l'ensemble de la collectivité de travail de Pôle Emploi.

#### Le SNU continuera à soutenir l'action des liquidateurs de l'Adasa !

Parallèlement, il continuera à s'opposer au déni de démocratie qui a conduit à la mise en place d'une Commission Nationale de Gestion des Activités Sociales et Culturelles (CNGASC) dénuée de toute légitimité électorale et instrumentalisée par la direction générale et qui n'a pas hésité à supprimer les prestations « enfants » dès sa seconde année d'existence !

#### Le combat continue !

Le SNU dénonce également le chantage

de la direction qui menace de réduire de moitié la subvention accordée pour les activités sociales et culturelles si l'action, engagée par le SNU devant le TGI de Paris, aboutissait à la reconnaissance du caractère illégal de cette commission.

Le SNU appelle l'ensemble des comités d'établissement à ne pas se laisser intimider par ces menaces plus dignes d'un « comité des forges » du XIX<sup>ème</sup> siècle que d'un Établissement

public se proclamant soucieux du dialogue social. Le SNU appelle l'ensemble des salariés à manifester auprès de leurs CE pour qu'ils se joignent à la procédure juridique qu'il a engagée visant à faire « tomber » cette CNGASC ; le SNU invite l'ensemble des CE à se fédérer pour construire, ensemble et au-delà des clivages syndicaux, un socle ambitieux de prestations sociales et culturelles digne d'un Établissement de 50 000 salariés-es. ●

Michel Breuvard

# Prise en charge des personnes âgées dépendantes : un enjeu de taille

**Le chantier des retraites à peine fermé, s'est ouvert celui de la dépendance. Quatre groupes de travail remettront leurs travaux en juillet 2011. Il s'agit de savoir comment sera financée la dépendance liée à l'âge.**

**A**ctuellement, si la branche maladie de la sécurité sociale finance les soins et les établissements, l'effort de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) repose sur les Conseils Généraux, qui font valoir que le transfert de cette compétence ne s'est pas accompagné du transfert des ressources nécessaires.

## De nombreuses questions

Au delà de la question du financement et de sa répartition, de nombreuses autres questions sont en suspens telles que l'équité territoriale, la situation des aides à domicile (essentiellement des femmes travaillant à temps partiel) en terme de formation, de conditions de travail et d'emploi, la suppression des

exonérations fiscales pour les aides à domicile appliquée à l'aide aux personnes dépendantes, ou encore, le débat sur la délimitation de la population concernée.

L'annonce, faite par N. Sarkozy, de la création d'une 5ème branche de la sécurité sociale, s'est accompagnée de son refus de voir financer la prise en

## Le financement de la dépendance reposerait sur les revenus les plus faibles.

charge de la dépendance par les cotisations sociales, accusées de grever la compétitivité des entreprises, et sans remise en cause des niches fiscales,

qui donne, logiquement, à penser que dans son projet, le financement de la dépendance reposerait sur les revenus les plus faibles.

## Des choix discutables

Un rapport de la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale, présenté par la députée UMP, Valérie Rosso-Debord, met en lumière les choix gouvernement en faveur de l'adhésion à une assurance individuelle privée obligatoire à partir de 50 ans et augmentation du taux de CSG des retraités-es. Il y a aussi d'autres propositions, telle que la mise en place d'une seconde journée de solidarité (député UMP) ou le rem-

boursement du Conseil Général sur le patrimoine de la personne dépendante. L'unité syndicale est loin d'être acquise sur cette question. La FSU, la CGT et FO dénoncent le recours à l'assurance privée, mais non la CFDT qui prône, l'effort des retraités-es, quant à la CGC, elle propose un financement par la TVA. Le gouvernement veut parvenir à l'adoption d'un texte qui puisse s'inscrire, dès l'automne 2011, dans la loi de finance. Il entend passer, en force, par un débat parlementaire, radicalement abrégé, mais s'il rencontrait de la résistance, ce débat pourrait ne pas se clore si vite et entrerait dans les débats de la prochaine campagne présidentielle. L'enjeu est donc majeur. ●

Sylvette Uzan Chomat



## Mutuelle : la DG refuse la solidarité aux retraités !

**Les négociations de la nouvelle mutuelle sont terminées. Le SNU a écrit des réserves au sujet des retraités-es. En effet si des avancées très significatives ont eu lieu pour les actifs-ves, le montant de la cotisation pour les retraités-es est exorbitant, avec une estimation autour de 130 euros par mois, et par personne, sans aucune participation de l'établissement. Ce qui de fait, exclut les retraités-es ayant des faibles pensions et provoque leur colère.**

### Les retraités ne sont pas des nantis

Contrairement à une idée reçue, les retraités et retraitées ne sont pas des nantis. La baisse des pensions est réelle et continue. On mesure l'ampleur des dégâts provoqués par les réformes Fillon. De plus la revalorisation annuelle des pensions est loin de suivre l'inflation. Cette année, les restaurants du cœur constataient une forte augmentation des retraités-es parmi leurs bénéficiaires. Même TF1 a fait un reportage sur les retraités-es pauvres, majoritairement des femmes, faisant les fins de marché. Le montant maximum de l'allocation de solidarité aux personnes âgées est aujourd'hui de 742 euros pour une personne

seule : pas de quoi faire des folies... Retrouver une mutuelle après 60 ans n'est pas une mince affaire.. Mais ce sont des problèmes que les dirigeants de Pôle Emploi ignorent. Leur message aux retraités est limpide : vous n'êtes plus des nôtres ! Dégagez !

### L'indispensable solidarité intergénérationnelle

La défense des retraités-es de Pôle Emploi et des institutions précédentes est une des principales raisons d'être du secteur retraité au sein du SNU. Le lancement d'une campagne de pétitions a pour but de contraindre la D.G. à évoluer dans sa position. On aurait aimé que les autres organisations syndicales appuient notre démarche.

Nous les avons sollicitées à cet effet et nous n'avons eu aucune réponse. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. A bon entendeur, salut !

### Le lancement d'une campagne de pétitions a pour but de contraindre la D.G. à évoluer dans sa position.

C'est aussi le sens de notre campagne d'affichage et de signatures de pétitions en direction des personnels en activité\*, car la retraite concernera un jour ou l'autre tout le monde. Chacun-e aura alors à faire face à une augmentation vertigineuse de sa cotisation, et

ceci du jour au lendemain pendant que ses revenus diminueront de façon importante. Qui sera capable de suivre ? La solidarité entre générations est pour nous une valeur fondamentale. Notre combat ne faiblira pas pour qu'elle s'applique à Pôle Emploi, notamment dans les domaines de la santé et des activités sociales et culturelles. Alors actifs-ves et retraités-es signons la pétition en grand nombre pour faire plier la DG et qu'elle participe au financement de la mutuelle pour tous ses retraités-es et futurs retraités-es. ●

André Momein & Jo Gabriel

\* La pétition circule sur les lieux de travail

Dans le numéro 1 de Modes d'Emplois (juin 2001), nous avons publié un témoignage de la soirée du 10 mai 1981. Pour celles et ceux qui ont raté ce morceau de choix, nous le publions à nouveau...

# 10 mai 1981 : 30 ans après

Le souvenir de la victoire est intact. Fort, intense, inoubliable. Après 23 ans et plus de galère, après mars 62, une autre grande victoire tout aussi intense et la paix en Algérie qui avait mobilisé ma jeunesse et celles de quelques-uns de mes camarades.

## Souvenirs, souvenirs

Trente ans après, je me revois avec ma femme et ma fille remontant la rue de Rivoli, depuis St Paul. Il faisait encore jour ce 10 mai 81, vers 20 heures 45. La Bastille : petite foule pendant 20 minutes et puis beaucoup de monde et quel monde. Pratiquement tous mes amis, les visages hilares, rayonnants, émergent de tant d'années de luttes, parfois si proche de la victoire. Toujours à un souffle, mais toujours absente : Les mineurs en 62, mai 68 et la suite, Lip en 73. Là, on la tenait la victoire, la vraie, sûre et certaine. On a gagné ! On a gagné ! Quelle soirée et quel lendemain dans certains ateliers, certains cafés, certains bureaux, dans le métro. On avait gagné, quel bonheur ! Trente ans après tout a changé : Le monde a changé, la musique a changé, l'école a changé, la vie a changé... Y'a plus de saisons, il n'y a que des ordinateurs, des téléphones et des écrans partout. Le travail a changé, c'est peu dire, tellement les métiers ont été transformés et les savoir-faire broyés, dans pratiquement tous les secteurs.

## Des lendemains pas vraiment roses

Le mur est tombé, et c'est tant mieux. Mais on

ne peut pas vraiment dire que «l'empire» qui s'est installé sur la terre, depuis 89, est plus sympathique que le précédent. On a connu un génocide, deux guerres, plus un grand nombre de conflits meurtriers. La bouffe a changé, le Sida nous est tombé sur la tête ou ailleurs. Les pauvres sont plus pauvres et les riches sont plus riches. On sait, maintenant, que l'effet de serre sera aux rendez-vous des échéances à payer et le nucléaire aussi. Le sentiment de faillite est devenu prégnant. Bien sûr il y a quelques annonces d'espoir pour l'avenir... mais il faut y regarder de près. Le programme du PS, c'était «changer la vie». Ça, c'est fait un peu. Mais est-ce réussi ? Pour faire un bilan il faudrait aligner des colonnes plus et moins. Difficile à faire et quand on est né autour de 1981 c'est encore plus difficile. De 58 à 81 le monde et la France ont profondément changé : quatre années de guerre d'Algérie, les gaullistes dans tous les rouages de l'État et, après De Gaulle, les années Pompidou et celles de Giscard. Insupportable. Imaginez Sarko (et les autres) pendant encore 15 ans... ou plus !

J'ai trente ans de plus (et ça compte à mon âge) mais je ne regrette pas cette soirée du 10 mai 1981. Cette victoire fut, d'abord, une victoire collective, que, certes, chacun et chacune a pu vivre et déguster dans son coin, mais ce fut quand même avant tout une victoire. Grande leçon. On peut gagner, mais il faut se rassembler, il reste encore beaucoup de victoires nécessaires. ●

Claude Kowal



## G8 de Deauville : le camp retranché des riches !



Le club des 8 dirigeants, des pays les plus riches du monde, s'est réuni à Deauville, les 26 & 27 mai dernier. L'envoyé spécial de Modes d'Emplois, Guy Yotine, ayant obtenu un coupe-file, pour ce grand moment, vous fait un petit compte-rendu rapide.

12 500 flics, des hélicoptères de surveillance, tout a été fait pour protéger les Deauvillaises. En effet, si le patron du FMI, retenu à New York, était le grand absent du sommet, Berlusconi était présent. On ne prend jamais trop de précautions. Barack, Angela, Naoto, David, Stephen, Nicolas, Dimitri, Sylvio se sont retrouvés, avec plaisir, pour évoquer les grands problèmes du moment, la situation en Afrique, en particulier, ceci autour de quelques bons repas, sous le soleil Normand. Il a été décidé d'accorder 40 milliards d'aide à l'Égypte et à la Tunisie, soit 444 dollars par habitant et habitante, étalés sur trois ans. Il ne faut pas trop donner aux pauvres, des fois qu'ils le boivent ! Pour la Libye, il a été décidé de lui livrer ses commandes d'armement, directement du producteur sur la gueule du consommateur. Pour le Proche-Orient, l'avis était unanime sur le fait de laisser Israéliens, et Palestiniens poursuivre le fructueux dialogue entamé il y a 63 ans. La

grossesse de Mme Bruni-Sarkozy a largement été évoquée, puis on est passé au problème du financement du sarcophage de Tchernobyl, sur lequel tout le monde est tombé d'accord : c'est un vrai problème. Comme Fukushima, d'ailleurs. Tous les chefs d'État ont assuré le premier ministre japonais de leur solidarité. Ce dernier, le visage radieux, a fait péter le Calva pour remercier ses collègues et a déclaré : « Il n'y a pas un atome de divergence entre nous ! » Nicolas, échaudé par son expérience du G8 de 2007, où il était apparu quelque peu éméché, a fait l'impasse sur la boisson nationale Normande. Après la sieste, les chefs d'États et de gouvernements ont écouté, avec la plus grande attention, les gourous de l'Internet leur expliquer comment la toile allait résoudre les problèmes du monde, voire de la planète toute entière.

Puis chacun et chacune est rentrée chez soi, après s'être serrée une dernière fois la paluche, se réjouissant déjà de se retrouver au prochain G20 à Cannes. Rambouillet, Deauville, Cannes, les « Gmachins » ne se réunissent que dans des endroits huppés. Il n'est pas encore prévu qu'ils se réunissent à La Courneuve, à Pougne-Hérissou (nombril du monde) ou dans le Bronx... ● Guy Yotine

# Les consultations obligatoires du comité d'établissement

**Pôle Emploi est soumis au code du travail. Les notions de comité d'établissement, délégués du personnel, comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ne sont pas forcément connues des personnels de l'institution. Les experts de SECAFI nous aident à y voir plus clair. Voici un premier article sur le fonctionnement du comité d'établissement.**

## Comité d'entreprise ou d'établissement ?

Lorsqu'une entreprise ne comporte qu'un établissement unique, on parle de comité d'entreprise. À l'inverse, lorsqu'une entreprise comporte plusieurs établissements distincts, la mise en place des comités se fait au sein de chaque établissement, on parle ici de comités d'établissement. À noter que la présence de comités d'établissement induira le plus souvent un comité central d'entreprise. Enfin, un accord collectif, tel qu'un protocole d'accord pré-lectoral, pourra prévoir la mise en place d'un comité d'entreprise unique quand bien même l'entreprise comporterait plusieurs établissements distincts.

## Quelles sont les règles de partage de compétences entre les comités d'établissement et le comité central d'entreprise ?

L'intervention du comité central n'exclut pas nécessairement celles des comités d'établissement. En effet, l'ensemble des dispositions légales relatives au comité d'entreprise est applicable tant au comité central qu'aux comités d'établissement. Ainsi, l'article L. 2327-15 du Code du travail prévoit que les comités d'établissement ont les mêmes attributions

## Les comités d'établissement ont les mêmes attributions que les comités d'entreprise

que les comités d'entreprise dans la limite des pouvoirs confiés aux chefs de ces établissements.

Deux points sont ici à noter. Tout d'abord, la similarité d'attribution des obligations entre le comité d'entreprise et le comité d'établissement et ensuite la restriction posée par le texte est rappelée également par le juge quant à la limite des pouvoirs confiés aux chefs

d'établissement. En ce qui concerne l'étendue des consultations relevant des comités d'établissement, il conviendra de s'appuyer, entre autres, sur les dispositions posées par les articles L. 2323-6 et L. 2323-27 du code du travail.

Le premier article énonce que le comité doit être informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale non pas de l'entreprise mais de l'établissement dans notre cas et, notamment, sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle.

## Des règles complexes

Le second article prévoit quant à lui que le comité est informé et consulté sur les problèmes généraux intéressant les conditions de travail résultant de l'organisation du travail, de la technologie, des conditions d'emploi, de l'organisation du temps de travail, des qualifications et des modes de rémunération.

Ces articles doivent être appliqués avec la restriction qui leur revient, à savoir un champ d'application limité à l'établissement. Dès l'instant où les décisions prises par la direction de l'entreprise ont vocation à s'appliquer au niveau des établissements, et que ces décisions nécessitent des adaptations spécifiques relevant de la compétence des chefs d'établissement dans ce cas, la consultation des comités d'établissement est un préalable obligatoire. En résumé, sur le partage de compétences

entre le comité central et les comités d'établissement, il n'y a pas de dispositions claires sur la consultation de l'une ou l'autre de ces institutions. Le plus souvent les deux instances sont consultées mais c'est le niveau d'information qui diffère. Pour s'assurer de la bonne répartition des compétences entre chaque instance, deux questions

essentielles se posent : à quel niveau la décision est-elle prise ? Quel est l'impact de cette décision au niveau de l'établissement ? En cas d'une double consultation comité central - comité d'établissement, quel est l'ordre à privilégier ? Le Code du travail ne prévoit aucun ordre spécifique de consultation.

## Les directions ont souvent tendance à passer outre l'avis du comité d'établissement

## Comité d'entreprise et comité d'établissement : une synergie indispensable

Il paraît logique de consulter le comité central sur une mesure générale avant de consulter les comités d'établissement sur la retranscription de cette mesure au niveau local, comme il peut inversement être logique de consulter les comités d'établissement en amont afin que le comité central puisse se prononcer

en ayant une vue d'ensemble. À notre sens, il n'y a pas de procédure à favoriser sauf dans les cas où un expert-comptable ne peut être désigné qu'au niveau du comité central car dans cette situation il pourra être judicieux pour les comités d'établissement d'attendre le rapport de l'expert avant de se prononcer sur le projet. On notera enfin que les directions ont souvent tendance à passer outre l'avis du comité d'établissement dès lors que le comité central a rendu le sien.

Pour conclure, il convient de rappeler les synergies que doivent avoir le comité central et les comités d'établissement avec le CHSCT car grand nombre de décisions impacte au minimum les conditions de travail ce qui implique également une consultation du CHSCT avec le plus souvent la possibilité de recourir à une expertise dont le comité central et les comités d'établissement n'ont pas le bénéfice. ●

Rod MAAMRIA



Les consultations obligatoires du CE : Le fragile équilibre du dialogue social ▲

# La réalité des conditions de travail et de la santé des cadres à Pôle emploi

En 2009, une étude sur les risques psychosociaux (RPS) à Pôle Emploi, commandée par la Direction générale, a mis en évidence le haut niveau de risques encourus par le personnel. A sa suite, les interventions DG, tant dans les médias qu'en interne, ont focalisé l'attention sur le management de proximité et le management intermédiaire, considérés comme sources de risques psychosociaux. Cette manière de présenter les choses est tout à la fois, pernicieuse - diviser pour mieux régner - et prouve la volonté de la DG, de se dédouaner, en mettant à l'écart de la réflexion les choix politiques et stratégiques qui provoquent ces RPS. Cette manœuvre n'a heureusement pas dupé grand-monde et l'accord proposé suite à cette étude a été majoritairement refusé. L'établissement l'a remplacé par un simulacre de plan d'action reprenant les mêmes placebos.

## DES STAGES POUR LES CADRES DIRIGEANTS



### Du plâtre sur une jambe de bois

Ce serait donc des problèmes d'organisation et d'écoute qui font que 71% des agents sont en situation de « job strain », selon les conclusions des experts (moyenne France : 28%) ! Les seules dispositions prises par la DG seront donc d'aider les managers sans s'interroger sur les causes.

Accompagnement et coaching seront déployés, afin de les aider à comprendre, écouter, détecter les risques psychosociaux ; être en capacité de les prévenir et soutenir les personnels placés sous leur autorité, en cas d'incidents ou de difficultés sur le lieu de travail ; entretenir la motivation et l'implication de leurs équipes dans la réalisation de leur mission. Voici, en résumé, les principales préconisations de la DG. Est-ce vraiment possible quand les agents n'ont de toute façon pas les moyens de réaliser leur mission ? La DG fait fi des causes ! Selon elle, si les RPS se sont développés au sein de Pôle emploi, ce n'est pas à cause du manque de moyens (humains et matériels) dont disposent les managers de proximité mais en raison de leur manque de capacités d'écoute et d'organisation. La formation et le coaching leur permettront « d'étoffer leur posture et leur pratique professionnelle ». En outre, un diagnostic du système de management de ressources humaines sera confié à un cabinet d'expertise indépendant pour identifier les points forts et les points de progrès. Il s'agit bien de distinguer les « bons élèves. »

Cerise sur le gâteau, l'audit qui vérifie la mise en place des solutions permettra de mettre une pression supplémentaire sur les managers !

### Le SNU a lancé un questionnaire

Le secteur cadre du SNU Pôle Emploi a donc décidé d'adresser un questionnaire aux cadres pour comprendre ce que peut être la réalité de leurs conditions de travail et de leur santé. Plus de 160 managers et managers ont pris le temps de répondre au questionnaire, 80% exerçant une fonction managériale. 70% travaillant dans un site et 30% en structure. Cette participation est importante, pour une enquête adressée à une population surbookée.

Que nous apprennent donc les réponses sur les conditions de travail et de santé des cadres sur le terrain ?

- **Les conditions matérielles de travail** : elles ne posent pas véritablement problème, même si 83% estiment qu'elles sont moyennes, les plus de 40 ans les trouvant plutôt mauvaises.
  - L'appui à l'exercice de la fonction : une organisation en situation de faillite
- **L'accès à des informations pertinentes et fiables** : près de 80% des répondants estiment ne pas avoir accès facilement à une information professionnelle indispensable et plus de 80% n'obtiennent pas de réponses fiables du niveau supérieur. Les réponses montrent la dangereuse solitude dans laquelle les cadres se trouvent pour faire face aux problèmes du quotidien ainsi que la disqualification, principalement, des



niveaux régionaux et nationaux. La relation entre pairs semble subsister, bien que près de 40% de l'échantillon estime ne pas pouvoir en attendre de soutien.

• **Une charge de travail disproportionnée** : seuls, 10% des cadres ayant répondu ne font pas d'heures supplémentaires. Même s'il est communément admis, qu'il n'y a aucune raison à cette surcharge des cadres et ceux qui ne sont pas au forfait ne devraient pas à avoir des horaires étirés jusqu'à plus soif. 59% effectuent en moyenne 430h clandestines annuelles.

• **L'origine des pressions est interne** : la majorité des pressions ressenties émane du système interne (83%) et non du système « client » (54%) : l'institution : 91% des réponses ; les collectifs : 80% ; la hiérarchie : 77% ; bureaucratie et centralisation, deux sources importantes de stress répété pour les cadres.

• **La fusion n'apporte aucun bénéfice** : seuls 40% des cadres voient dans la fusion un plus pour les employeurs et 35% pour les demandeurs d'emploi. Moins de 10% éprouvent de l'enthousiasme ou de la confiance dans le processus de transformation de l'établissement. Les cadres estiment que les objectifs ne sont pas en cohérence avec les moyens. Un vécu

**C'est tous unis, quelles que soient notre fonction et notre origine institutionnelle que nous pourrions faire bouger les choses.**

caractéristique d'un stress professionnel très intense : absence de marge de manœuvre pour 80% ; sentiment d'être parfois dépassé par la charge de travail pour plus de 80%, et surtout, la manière d'exercer la fonction managériale ne donne de fierté d'appartenance qu'à un peu plus de 20% des cadres. Ce sont les moins de 40 ans qui ont le moins de fierté d'appartenance liée à l'exercice de la fonction suivis par les moins de 50 ans. Or, une partie de ceux-ci sont les cadres supérieurs de demain...

• **Conflit de valeurs** : plus de 66% d'entre eux et elles sont obligés de faire un effort de dissociation entre les objectifs professionnels qui leur sont assignés et leurs valeurs personnelles. Ce constat se retrouve quels que soient l'âge et le genre avec une prédominance chez les moins de 50 ans.

**Face à cette situation, quelles solutions ?**

Ce paysage semble assez noir, mais reflète la réalité quotidienne. Que faire face à ce constat ? Le secteur cadre du SNU propose de tordre le cou au « haro sur le baudet » ! Non. Les RPS ne sont pas de la responsabilité des cadres mais sont la conséquence d'une fusion à marche forcée si les conditions de travail sont devenues telles

que les risques psychosociaux se sont développés au sein de Pôle emploi. Nous avons demandé à la DG d'arrêter de faire porter le chapeau aux cadres de proximité et de se recentrer sur les problématiques de charge de travail, de changements de métier et de conditions de travail. Déculpabiliser ! Non ce n'est pas être incompetent que de ne pas pouvoir faire face, de ne plus y arriver ; c'est le manque de moyens qui met en incapacité de faire ! Enfin, mettre un point final au « diviser pour mieux régner ». Parler, échanger, s'entraider, être solidaires ! C'est tous unis, quelles que soient notre fonction et notre origine institutionnelle que nous pourrions faire bouger les choses.

**Le SNU communique**

Les résultats du questionnaire ont été présentés au DG le 06 mai dernier. Nous avons notamment insisté sur le manque de transparence de certains dossiers (EID, REPERE...) et les discordances de communication (parfois insuffisante, d'autres fois, brouillonne et surchargée), le manque de marges de manœuvre des managers de proximité et sur les risques des mobilités forcées. Les échanges de courrier avec le DG sont disponibles sur notre site <http://www.snutefisu.org/spip.php?article1797>

En outre, des assises sur les conditions de travail seront organisées par le SNU prochainement.

Le secteur cadres a par ailleurs commencé un travail sur des outils, des conseils

pour se protéger aider à protéger sa santé, lutter contre le stress, à destination des cadres, mais que nous déclinerons pour l'ensemble des agents, car les problèmes et les solutions sont souvent les mêmes. Pour le SNU, sont considérés comme cadres et/ou managers, tous les salariés à partir de l'échelle IV A et des agents de maîtrise, dans le statut de droit privé.

Cette étude ne se prétend pas représentative, au sens statistique, de la population des cadres, manageuses et managers de Pôle Emploi. D'abord parce que le SNU n'a pas les mêmes définitions que la Direction Générale pour caractériser cette population, ensuite parce qu'en tant qu'organisation syndicale, la réalisation d'études n'est ni notre priorité ni notre fonction principale. Nous n'en réalisons que lorsque nous n'avons pas d'autres moyens pour sensibiliser la Direction générale à une situation grave de notre point de vue.

Elle est une photographie à un instant donné, de ce qui est vécu par une partie de cette population et se veut une alerte pour la Direction Générale, mais aussi pour les militants en région. ●

**L'équipe d'animation du secteur cadres du SNU**

● la rubrique à Guy Yotine

**Le beauf du faubourg Saint Honoré**

C'est le type, pressé, au volant de sa BMW, qui vous colle « au cul », avec force appels de phare, alors que vous doublez, à un petit 110, une voiture sur l'autoroute. Parbleu ! Vous gênez sa progression triomphale vers le prochain péage. Soyez sûrs qu'il pesterait aussi contre le traînard qui lambine pour payer son écot. « Moi ma gueule ! » C'est sa devise (au type en Bêhème, pas celui qui lambine). C'est le collègue de travail, cheveux courts, costume noir, qui boursicote avec sa prime de résultats, entre deux pauses. Le même qui est prêt à vous « tatanner » le faciès pour obtenir une promotion.

C'est le vacancier en tongs, t-shirt siglé « NYPD »\* et Ray-Ban ringardes, qui glisse la main dans le jean de sa compagne et lui tripote les fesses tout en marchandant de façon condescendante avec un commerçant ambulant à Marrakech.

Le vendeur en téléphonie mobile qui bonimente pour vous coller un maximum de gadgets et d'abonnements dont vous n'avez pas besoin ? C'est lui aussi ! Le client énervé qui sort du bureau de tabac en vous bousculant ?



Gagné ! C'est encore lui ! Toujours lui qui vous explique que la vie, c'est le « fighting spirit », que c'est la guerre, le chacun pour soi. Le pognon et tout le toutim.

Individualisme, cynisme, vulgarité, matuvuisme sont les valeurs qu'il défend mordicus. Maintenant, le beauf a troqué sa bêhème contre une Citroën C6 noire avec chauffeur et porte-flingues et sa maison Bouygues contre un palais du faubourg Saint Honoré. Et si vous buchez la route de l'homme à la Rolex, avec la poubelle qui vous sert de déplaçoir pour aller gagner votre pain quotidien, il vous envoie les CRS. Pardi, le beauf est à l'Élysée ! ●

Guy Yotine

\*New-York Police Department

**Contactez vos élus du personnel**



**➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.snutefisu.org](http://www.snutefisu.org)**

# Nicolas Bacchus : la gravité jubilatoire

Nicolas est bien représentatif de cette nouvelle scène française. Nouvelle ? Pas vraiment. De Georges Brassens à Renaud, d'Anne Sylvestre à François Béranger ou bien encore Léo Ferré et Boris Vian, la veine libertaire ne s'est jamais tarie. Elle vit de plus belle, en ce début de 21ème siècle. Par opposition à la chanson dite « de variété », et son long cortège de belles voix braillant des vers insipides, sacrifiées sur l'autel de la rentabilité, les artistes de cette scène vivante, remplissent des salles moyennes ou petites, ou bien encore, se produisent dans ces cafés-concert qui se multiplient, leur permettant, contre vents et marées, de rencontrer leur public.

**C'est dans l'un de ces bars, resto, salle de concert, le 25ème degré Est\*, à Paris que nous avons rencontré Nicolas Bacchus, en exclusivité pour les lecteurs de Modes d'Emplois. Un entretien au fil de l'eau du canal de l'Ourcq...**



## D'où viens-tu Nicolas ?

« J'habite Aubervilliers. Je suis né à Vichy – nul n'est parfait, ndlr. À l'origine, je suis éducateur spécialisé. Attention, hein, pas pour faire le garde-chiourme ! Travailler avec des mômes, avec un vrai projet de vie. J'ai vécu de belles expériences professionnelles, à Villefranche de Rouergue et Toulouse. C'est dans cette ville que je suis passé progressivement à la musique. Je chantais sur les marchés, dans les rues dans les troquets. Ça payait la bouffe et le loyer. »

## Nicolas est auteur, compositeur, interprète et producteur.

Toulouse est une grande ville, universitaire. Le public de Nicolas a migré dans toute la France : « j'ai des amateurs partout dans le pays. » Nicolas est auteur, compositeur, interprète et producteur. « J'ai commencé par la guitare classique, au conservatoire, puis j'ai piqué des techniques à d'autres formes de musique, ce qui explique mon style un peu particulier. »

## Engagé ?

« Le terme a été galvaudé. Je suis concerné par la société qui m'entoure. Je suis engagé, pas encarté. Bénabar, par exemple, est engagé, comme aux côtés des sans-papiers. Mais c'est l'homme qui est engagé, plutôt que l'artiste. Que l'on vende 5000 ou 50,000 albums, on peut-être engagé. »

Nicolas et bien d'autres passent peu à la radio ou à la télé. Une nouvelle censure ? « Je ne crois pas, nous répond Nicolas. Bien sûr, je milite contre le retour des idées réactionnaires et la droite décomplexée, je suis un anar écolo. Mais de censure, non. L'offre artistique est pléthorique par rapport à celle des années 70/80. C'est difficile pour tout le monde. Je ne suis pas blacklisté, je passe dans les radios locales. Mais sur les grands réseaux, comme NRJ, Skyrock, je ne passe pas. »

Et le spectacle vivant ? « Il arrive que l'on me dise que ce que je fais, c'est bien, mais que le public ne serait pas prêt... Et ceux qui me disent ça le font avec les meilleurs sentiments du monde. » Homo et libertaire, c'est un peu trop ?

### Le petit âne gris

Qui ne connaît cette chanson de Hugues Aufray ? Nicolas en fait une parodie hilarante, convoquant, à tour de rôle, Aznavour, Barbara, Cabrel, le groupe Queen, excusez du peu ! Les aficionados hurlent de rire et en redemandent jusqu'à plus soif... Puis on passe, sans transition, à l'émotion la plus pure, avec les chansons d'une tendre poésie provocatrice comme : « Ton fils (... dort avec moi) » et « Fontaine (je boirai de ton eau) ». Entre deux chansons, Bacchus nous la joue chansonnier, commentant l'actualité et peignant, féroce, les néo-

### Entre deux chansons, Bacchus nous la joue chansonnier

conservatismes d'où qu'ils viennent. Là encore, le public se gondole copieusement. Jeux de mots laids et autres calembours bons ne font pas peur à l'artiste, qui enchaîne sur des textes plus engagés, comme « Total, Danone, bonnes causes, et mauvaises raisons », où il fustige le « charity-buisness » et la bien-pensance. Nicolas possède une voix exceptionnelle, d'une large tessiture, aussi à l'aise dans l'ironie, la dérision que dans les textes de la plus belle eau poétique.

### Des influences ?

« Bien sûr ! Brassens, en premier. Puis Bobby Lapointe, Renaud, Font & Val, Souhoun. Uniquement de la chanson française. J'e n'écoutes pratiquement pas de rock ou de pop, en dehors de Dire Straits et aussi Simon & Garfunkel, que j'aime vraiment, mais ça ne joue pas dans mes sources d'inspiration. Et puis, surtout, je travaille avec d'autres, Patrick Font, Anne Sylvestre, Manu Galure, par exemple. Je produis aussi d'autres artistes, comme Lucas Rocher. Sur mon dernier album, ils y figurent tous, avec Agnès Bihl, Sarcelo ou Thomas Pitiot. »

### Hadopi ?

C'est la loi votée l'année dernière, qui, selon ses promoteurs doit mettre fin aux agissements des « pirates ». « Ceux qui gueulent le plus fort sont ceux qui nous ont exploités : les majors. Ils envoient les petits pour protester ! » Un peu comme les gros céréaliers de la FNSEA, bourrés de fric, qui envoient les petits paysans, ceux qui souffrent vraiment, déverser du fumier aux grilles des sous-préfectures... « Oui, il faut que les artistes soient rétribués, mais Hadopi, c'est quand même le flitage généralisé. Le vrai pirate, c'est celui qui fait du fric avec des oeuvres qu'il n'a pas payé. Mais il y a du progrès quand-même. Des sites comme Deezer, par exemple, doivent désormais payer des droits,

comme la télé, les radios ou bien encore les troquets qui passent de la musique. »

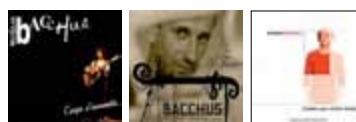
### L'amour ?

Pendant l'interview, Nicolas hèle un très joli garçon : « On en fait encore des comme toi ? Ne te formalise pas, hein ! C'est un compliment que je te fais ! » Le jeune homme sourit, étonné et complice, secrètement flatté. Dans ses chansons ou bien dans ses sketches chansonniers, c'est un amour et une sexualité jubilatoires que prône Nicolas Bacchus. Sans fausses pudeurs, avec une délicatesse égrillard. Hétéro, homo ? Pas d'importance. Si l'amour n'ignore pas les sexes, il méprise les genres. Le grand Brassens s'y reconnaîtrait, lui qui n'aimait pas que l'on mette l'amour en cases.

Nicolas finit de siroter son jus de fruit, pendant que je termine ma bière. Une petite séance photo, un salut amical, puis, il reprend son Vélib et quitte les bords du canal de l'Ourcq. Nicolas Bacchus vient de sortir son quatrième album : « La verVe et la Joie ». Humour, amour, poésie et émotion garantis avec cet opus dont « les rimes sont tellement riches qu'elle menacent de s'installer en Suisse » comme le dernier tennisman

commercial de chez Kinder Bueno. Alors, plutôt que de vous infliger les débiles énervés d'une quelconque hurluse québécoise ou de l'exilé fiscal patagonien, offrez-vous donc La verVe et la Joie. Et puis, tant qu'à faire, raflez donc les 3 précédents : À Table, Balades pour enfants louches et Coupes d'immondes. Produits labellisés Modes d'Emplois, puisqu'on vous le dit ! ●

Claude Cherblanc



\* www.25est.com



## Hommes et femmes à Auschwitz

Hermann Langbein  
527 pages, (Fayard).

Tout le monde connaît Auschwitz ? Ce n'est pas si sûr. Beaucoup ont lu les livres de Primo Lévi « Si c'est un homme » ou d'autres parmi lesquels il faut citer le déchirant « Aucun de nous ne reviendra » de Charlotte Delbo, « L'Univers concentrationnaire » de David Rousset, « L'Écriture ou la vie » de Jorge Semprùn et « L'espèce humaine » de Robert Antelme, qui sont restés célèbres.

Le livre de Hermann Langbein « Hommes et femmes à Auschwitz » est à part car il ne se place pas au niveau des souvenirs mais il peint la réalité des hommes et des femmes placés dans les conditions extrêmes : l'histoire, le jargon du camp, les statistiques, la sélection, les chambres à gaz, le « canada », les « musulmans », les politiques et les droits communs, les juifs, les Tziganes et les diverses nationalités, les Komandos de travail, les blocs, les SS, la corruption et leurs structures, les médecins, les Kapos, la fin du camp, la route de la mort, etc ...

Il faut lire ce livre, ce qui n'est pas simple, pour se faire une idée de cette barbarie dont on dit qu'elle est indicible mais qui pourtant a été vécu par des centaines de milliers d'hommes et de femmes. Langbein était sans doute seul à pouvoir réussir ce travail qui lui a pris 15 années. Déporté autrichien, médecin lui-même, il devient secrétaire du médecin chef. Un poste de choix pour l'observation. Un livre indispensable qui fait référence mais qui reste assez peu connu. ●



● la rubrique  
à Désirée  
Ductible

## Y'a vraiment de quoi s'inquiéter !

L'éducation nationale, premier employeur de France, lance une grande campagne de pub pour recruter : annonces radio, affiches et encarts dans les journaux. Il s'agit : « d'attirer les meilleurs talents au service de la plus noble des missions : assurer la réussite de chaque élève ». Une publicité qui propage des stéréotypes sexistes : si « Laura a trouvé le poste de ses rêves ! », « Julien, lui, a trouvé un poste à la hauteur de ses ambitions ! »

Laura rêve. Elle est montrée en train de lire dans un univers ton clair, zen et féminine attitude. Son rêve, transmettre (et oui, la femme transmet la vie...). Julien, il a de l'ambition, pas question de rêve, il est devant un ordinateur portable, hi-tech, le gars !

Mais la mission de l'éducation nationale ? Son rôle n'est-il pas de donner à comprendre le monde dans sa complexité ? Visiblement là, cela ne va que renforcer les élèves dans leurs préjugés. Laura est une femme, blonde (on ne va pas confier nos chers têtes blondes à des peaux mates non plus), littéraire, douce.

Julien est un homme, à la pointe de la technologie, blanc aussi ! Il a de l'ambition, Julien, il ne restera pas simple enseignant, il deviendra conseiller pédagogique, inspecteur tandis que Laura prendra un temps partiel pour s'occuper de ses chères têtes blondes à elle. Et ce sont des fonds publics qui ont financés cette pub !

Le sexisme se déchaîne depuis des lustres, dans la pub. La femme est une dinde, blonde, la poitrine en avant, un doigt dans la bouche et elle se prépare à aller sur la plage : régime à gogo, épilation parfaite, maillot de bain top mode. Sa seule ambition : être belle sous le soleil. Des images pornographiques en veux tu en voilà. Une femme enchaînée, une autre dominée dans une posture animale, une troisième inutilement provocante. La femme est une dinde et les loups sont de sortie, dixit la pub où en téléphonant toi, l'homme tu peux savoir combien de dindes tu vas tomber cet été ! Marre de cette image dévalorisante, réductrice, vulgaire, racoleuse, humiliante et dégradante.

Alors le féminisme a du boulot. Je suis féministe et comme Rebecca West, je serais féministe tant qu'on continuera à me confondre avec un paillason ! ●

Désirée Ductible



Conférence mondiale des SPE : Les inégalités s'accroissent avec la mondialisation. ▲

# Contribution des Services Publics de l'Emploi à la Sortie de Crise

## Conférence mondiale des SPE - 26/27 mai 2011 - Paris

L'association mondiale des services publics de l'emploi ( ), présidée par Christian Charpy, a organisé une conférence mondiale des services publics de l'emploi à Paris les 26 et 27 mai dernier. Dans le cadre de la présidence française du G20, elle devait préparer la réunion des ministres de l'emploi en septembre. Son thème de travail et de réflexion : la contribution des SPE à la sortie de crise. Le bel ordonnancement de l'évènement se tenant au Palais des Congrès de la porte Maillot a été troublé par la visite imprévue d'un collectif d'agents soutenu par le SNU, SUD et la CGT, venu demander des comptes à propos du licenciement d'une collègue CDD en Seine Daint Denis.

### Une conférence iconoclaste ?

Réunir 55 pays sur ce thème est surprenant, tant pour l'idéologie libérale certes ballottée par la profondeur de la crise, le terme même de service public de l'emploi peut apparaître incongru et déplacé. Si on ajoute, services publics de l'emploi et leur contribution à la sortie de crise, on est en présence d'un axe de réflexion intéressant et considéré comme iconoclaste il y a encore une poignée d'années.

Toutefois une première faiblesse de la conférence réside dans son affirmation tranquille que l'économie mondiale est entrée dans une phase de sortie de crise.

Rien n'est moins sûr, si l'on en croit quelques réflexions sur la réalité de la reprise actuelle. Plusieurs facteurs comme le souligne l'économiste américain Nouriel Roubini pourraient se conjuguer et alors on serait en plein scénario de rechute avec tout ce que cela comporte. On peut engrenner

tour à tour l'impasse budgétaire aux Etats-Unis, le risque de stagnation au Japon après le séisme et la catastrophe de Fukushima, le ralentissement de l'économie chinoise et « last but not least », la crise de la dette dans la zone Euro, la quasi faillite de la Grèce et le spectre d'un effet domino sur l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Comme le confiait au détour d'un débat une responsable suédoise « il faut se préparer à faire face à la prochaine crise absolument inévitable. »

### Le monde du travail, première victime de la crise

L'état des lieux de la crise et de ses dégâts humains a été un premier moment fort : 205 millions de chômeurs dans le monde, une croissance de plus de 25 millions, le bond également des chômeurs de longue durée, des seniors, des jeunes. Avec les situations dramatiques sur lesquelles on reviendra comme en Tunisie, en Espagne. Un autre élément puissant est l'ampleur du secteur de l'économie informelle

avec par exemple la situation latino-américaine où de 30% à 70% de la population relève de ce secteur, frappant jusqu'à 40% de l'économie. Les nouveaux équilibres mondiaux se sont également exprimés avec les témoignages centraux de pays comme la Chine et le Brésil. On voit bien à l'œuvre un basculement du monde avec un nouveau rapport entre les vieux pays à économie développée et les nouvelles puissances déjà installées. A noter cependant l'absence

### Comme le confiait au détour d'un débat une responsable suédoise « il faut se préparer à faire face à la prochaine crise absolument inévitable. »

d'un intervenant de taille : l'Inde. Finalement les débats se sont polarisés autour de deux conceptions politiques incarnées, même si les deux pays ne sont absolument pas à la même échelle, par le Brésil et la Croatie. Le sous-secrétaire à l'emploi brésilien a expliqué que pendant l'ère Lula 15,5 millions d'emplois ont été créés. La croissance économique a, selon son exposé, réduit les inégalités (avec encore des limites) « la population sous le seuil de pauvreté passant de 40 millions de personnes à l'arrivée de Lula à 16 millions aujourd'hui ».

### L'exception du Brésil

Le gouvernement brésilien a impulsé une politique volontariste avec la multiplication par 10 de l'enseignement technique, les subventions publiques étant assujetties à une obligation de résultats (notamment pour la formation), intervenant pour la réduction des prêts bancaires (pour le secteur du travail indépendant, des petites et micro entreprises).

Une politique dont le Brésil est apparu comme le chef de file, regroupant d'autre pays (dont l'Argentine). La symétrie ultralibérale jusqu'à la caricature a été développée par la responsable de l'emploi en Croatie qui a développé que la stratégie entrepreneuriale passait par l'éducation de la jeunesse, « avant même la véritable école, en commençant par les crèches. »

Résumer 1 jour et demi de colloque est un exercice compliqué... mais deux effets de loupe sont incontournables.

D'abord la Chine, dans une situation économique et politique hybride : une économie de marché avec des secteurs de total libéralisme greffé sur un Etat-Parti ou un Parti-Etat. Son responsable a expliqué que le gouvernement avait dégagé « un budget de stimulation de 4000 milliards de yen », qu'un système public avait été développé et étendu dans les campagnes, les quartiers, les universités.

### La situation particulière de la Chine

Chaque nouvel an chinois marquant le départ du mois de l'emploi, une opération appelée (vent du printemps) aidant les travailleurs migrants. Un partenariat avec les agences de l'emploi privées existantes, le tout étant encadré par le XIIème plan quinquennal.

Ce sont d'autres intervenants dont R. Torrès, directeur au BIT qui souligne le chiffre de 6 millions de jeunes chômeurs en Chine. L'économiste Daniel Cohen précisa qu'en Chine on assistait à une montée phénoménale des inégalités particulièrement entre la zone côtière et les zones centrales.

Deuxième partie du monde inévitable, la situation du continent africain où « la crise de 2008 n'a fait qu'accentuer la crise déjà existante », avec un secteur informel entre 80 et 90%, et un taux de sous-emploi de 75% des populations. Le responsable camerounais, également expert de la commission de l'Union Africaine détailla ce qui apparaît comme une phase de construction des services publics de l'emploi et de leur participation aux définitions des interventions « d'Etats stratégés. » Il s'agit par exemple de l'harmonisation et de la coordination des systèmes d'informations, du renforcement et de la modernisation des capacités des SPE et des administrations du travail, de plate forme d'assistance technique africaine avec un minimum d'indicateurs communs.

### Le témoignage tunisien

Pour des raisons politiques évidentes, le témoignage de la Tunisie fit forte impression avec son descriptif d'une situation économique désastreuse avec 700 000 chômeurs pour une population de 10 millions d'habitants, un chômage à 16% allant jusqu'à 50% dans certaines régions. Les diplômés de l'enseignement

### Le témoignage de la Tunisie fit forte impression avec son descriptif d'une situation économique désastreuse avec 700 000 chômeurs pour une population de 10 millions d'habitants

supérieur étant pour 30% d'entre eux au chômage. Les chiffres en disent long sur le pillage du clan Ben Ali. La Libye est le 2ème partenaire commercial après la France et le tourisme est un secteur clef. Les objectifs du ministre tunisien étant un plan d'urgence, la réforme de l'administration et la priorité politique numéro un : l'élection d'une assemblée constituante.

L'économiste Daniel Cohen produisit une brillante analyse d'ensemble réussissant dans l'amphithéâtre du palais des congrès à glisser quelques

réflexions à consonances subversives. Petites sélections de quelques morceaux choisis : « les 2/3 de la croissance sont captés par le 1% de la population la plus riche » ; « 2 effets en sens contraire à échelle mondiale : la baisse des prix des produits industriels et la hausse du prix des matières premières » ; « il faut lutter contre ce monde inégalitaire avec la nécessité de plus de solidarité organique entre les différentes couches sociales ». Son intervention finale en fin de table ronde a conclu sur l'inexistence de modèles ou de solutions miracles à la sortie de crise.

### Les lieux communs du ministre français, un directeur général sur le départ

La prestation du Ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales fut laborieuse. On peut en retenir quelques pensées ministérielles révélatrices : « ce sont les entrepreneurs qui créent les emplois, pas les politiques » ; « une fracture générationnelle guette nos pays » ; « pour Pôle Emploi, il faut plus de simplicité, avec un service plus personnalisé pour les chômeurs, plus de marges de manœuvre (notamment pour la formation professionnelle) » et de terminer par deux pensées fortes : « la mondialisation est une chance à condition de ne pas augmenter les inégalités » et « il faut revenir à un taux de chômage d'avant la crise, même quand les chiffres baissent, ils sont beaucoup, beaucoup trop élevés ». On peut considérer que pour Christian Charpy dont le départ prématuré a été annoncé par X. Bertrand dans la presse, c'était en quelque sorte « un chant du cygne ».

Président de l'AMSEP, il s'est offert une ouverture de colloque où il a mis en doute les politiques de flexi-sécurité présentées encore hier comme une tarte à la crème à l'échelle européenne. Le colloque était animé par Eric le Boucher et Jean-Marie Colombani, de l'ancienne équipe du Monde ce qui illustre assez bien le créneau centriste que veut occuper Christian Charpy. Dans sa conclusion, tout en ondulations, il termine sur le fait que « les opérateurs sont des gens qui réfléchissent, des acteurs de la réflexion, de la conception des politiques de l'emploi, ils devraient être mieux insérés dans la définition des politiques, les SPE ayant eu un niveau de réactivité très rapide face aux crises » ; « la question de l'augmentation ou de la réduction des moyens étant très importante ». Réflexions conclusives d'un Directeur Général que le gouvernement a peut-être jugé comme n'ayant pas l'échine assez souple. ●

Noël Daucé

### TEFI

## Mission locale : monarque absolu contre dialogue social !

Le 4 février 2011, une collègue de la Mission locale de Vénissieux est licenciée après 23 ans de présence dans la structure, sans qu'aucun avertissement n'aie jamais remis en question son professionnalisme et la qualité de son travail !

Son directeur lui reprochait d'interroger sur la gestion de la structure, particulièrement sur l'égalité de traitement des salariés et des salariées, ce qui est de plein droit dans les missions des représentants du personnel. Mais elle aurait, à ce motif, généré un mauvais climat dans la structure. Les représentants du personnel ne seraient-ils tolérés que pour faire le spectacle de la démocratie ?

La rencontre souhaitée par la salariée avec le Bureau de sa structure ne s'est jamais concrétisée malgré l'affirmation faite aux représentants syndicaux SNU-TEFI Insertion lors de leur entrevue avec des représentants de la Mairie de Vénissieux. Elle n'aura à aucun moment pu exprimer son point de vue. Elle l'a donc fait devant le conseil des prud'hommes le 8 juillet dernier.

On ne peut cependant s'empêcher de penser qu'être aujourd'hui, en Mission locale, un salarié ancien, entendez « qui a de l'ancienneté donc la mémoire de l'histoire », syndiqué, voire qui a des fonctions de représentation du personnel, n'est pas une compétence appréciée par un management avant tout soucieux des chiffres ! Gare aux rebelles, aux résistants, aux insoumis... Ils portent la responsabilité de ce qui pourrait arriver à leur structure : baisse des chiffres donc baisse, voire, suppression des subventions, et son corollaire : la suppression d'emplois. Enfin de vrais coupables bien identifiés !

Perfide manœuvre qui renvoie dos à dos les salariés, et ouvre le champ à la constitution d'une armée de bons et complaisants petits soldats. ●

Le SNU insertion



▲ Voici ce qui attend les rebelles !

# LUC

**Par Éric Planchette, secrétaire du SNU TEFI FSU (Ministère du travail, Pôle Emploi, insertion sociale et professionnelle)**

**L**uc Béal-Rainaldy était Inspecteur du Travail et responsable national du SNU TEFI ; il a brutalement mis fin à ses jours le mercredi 4 Mai 2011. Nombre de militant-es du SNU – et bien au-delà - le connaissaient de longue date pour avoir mené à ses côtés nombre de combats pour le Service Public, pour ses agents et salarié-es, pour les usagers, mais aussi pour et avec les exclu-es de notre société impitoyable (sans papiers, sans logis...). Il avait faite sienne la devise « tout ce qui est humain est nôtre ». Luc était un homme de convictions, dévoué et sincère dans ses engagements ; c'était aussi un camarade sensible, chaleureux et accueillant, avec toujours cet œil malicieux qui vous guettait derrière ses lunettes...\*

Son geste « définitif » nous laisse désemparés et abasourdis. Luc était le genre d'homme que l'on souhaiterait pouvoir côtoyer sans fin parce que tout simplement humainement précieux.

Le 17 Mai 2011, un CHS extraordinaire était convoqué suite au suicide de Luc ; vous trouverez ci-dessous de larges extraits de la déclaration faite par le SNU dans cette instance : Le mercredi 4 mai 2011 notre camarade, notre collègue, notre ami a choisi de mettre fin à ses jours dans les locaux de la DAGEMO (Direction de l'administration générale et de la modernisation des services). Triste symbole !

Le geste de Luc est le geste de la désespérance, de la souffrance et de l'épuisement.

Le suicide de Luc, la façon dont il l'a voulu, est le dernier acte militant d'un homme épuisé par le cynisme et la dureté des relations sociales, dans notre société, dans notre Ministère,

et qui a décidé de cesser le combat. Nous vous le répétons depuis plusieurs années : la poursuite à marche forcée de la RGPP, le fait d'imposer un management gestionnaire basé sur l'individualisation et la culture du chiffre, continue chaque jour de dégrader nos conditions de travail, de détruire nos missions de service public et conduit les agents à perdre le sens même de leurs missions.

Être responsable syndical dans ce contexte se traduit par une double peine. C'est être conscient des enjeux de société qui se jouent, et ne pas toujours arriver à mobiliser comme on le souhaiterait, être victime de la dureté, voire de l'absence de dialogue social alors que c'est justement au cours de cette période qu'il faudrait

**En faisant preuve de votre mépris, vous êtes venus à bout d'un des militants les mieux aguerris, les plus combattifs.**

pratiquer un dialogue social de qualité. Mesurez vous les efforts qu'il est nécessaire de déployer pour se faire entendre sur des principes qui sont, le plus souvent, des fondamentaux du droit ?

Il est épuisant d'assister impuissants à la mise à bas du service public. Épuisant de rappeler constamment les droits fondamentaux des agents.

Depuis plus de 2 ans pas une seule réunion paritaire ne débute sans parler du mal-être des agents, de la souffrance au travail. Les diagnostics sur les risques psycho-sociaux mis en oeuvre depuis cette même période font florès et pointent souvent les nombreux errements managériaux que vous persistez à mettre en place quand bien même ceux-ci sont inadaptes, décalés face à ce que vivent,

ressentent, engagent les agents dans leur quotidien professionnel. N'y a-t-il pas ici obligation de se poser des questions sur cette situation ?

Mais non, votre mépris face à ces expressions on le retrouve dans chacun de vos gestes, de vos propos, de vos façons de nous expliquer ou de ne pas expliquer ce que nous savons déjà.

Nombre de militants syndicaux ne supportent plus les arguments balayés d'un revers de main, les non-réponses, les consultations réalisées sur la forme mais dont le rythme effréné ne permet qu'un débat de fond a minima.

Luc a préféré tourner le dos à tout cela, à ces mascarades, à ce théâtre d'ombres où les rôles sociaux ritualisés tournent à vide. Luc a préféré tourner le dos à ce mur idéologique auquel chacun se heurte et que personne ne peut franchir.

En faisant preuve de votre mépris, vous êtes venus à bout d'un des militants les mieux aguerris, les plus combattifs.

Notre Ministre passe son temps à se faire le chantre du dialogue social mais pour qu'il y ait dialogue il faut que chaque partie s'écoute et puisse agir sur ce qui se discute, il faut vouloir entrer

dans une vraie logique de discussion et de négociation.

Aujourd'hui vous réduisez le rôle des organisations syndicales à un simple rôle de consultation formelle et d'information ! Quelle marge de manoeuvre reste-t-il dans ces espaces de soit disant échange ?

Vous, les représentants de cette politique gouvernementale qui avance à marche forcée, tel un bulldozer, vous mettez un point d'honneur à ne rien lâcher, rien donner : le rôle que vous nous assignez est un rôle de façade et de circonstance.

**Il est temps que tout cela s'arrête : ÇA SUFFIT !**

A travers vos pratiques, vous décredibilisez les militants auprès des personnels ! Vous êtes ainsi en train de préparer de nouveaux drames. C'est un cri que nous vous adressons, un cri où énormément de sentiments se mélangent : nous ne pouvons plus fonctionner comme cela !

Ces dernières années ont creusé un large fossé entre les personnels et leurs responsables.

Il est temps que tout cela s'arrête : ÇA SUFFIT ! ●



Luc Béal Rainaldy a mis fin à ses jours le 4 mai 2011 ▲

# La novlangue de Pôle Emploi



**Il y a des lustres, le vocabulaire utilisé dans les institutions fusionnées au sein de Pôle Emploi était tourné vers le demandeur d'emploi et les entreprises. On y parlait de service aux employeurs (SAE), de co-construction de projets, d'usagers et d'usagères des Service Public de l'Emploi. Depuis, la sémantique a bien changé. George Orwell, dans son roman « 1984 », décrit un régime totalitaire, où une élite (moins de 2% de la population) décide de tout et biaise les analyses, afin que l'ensemble de la population, abruti et manipulé par la masse d'informations, perde tout repère, toute capacité de réflexion et subisse, sans broncher, les lois et décisions imposées. Cette manipulation passe par la langue officielle d'Océania, la novlangue, où le vocabulaire est simplifié à l'extrême, dans le but d'empêcher toute réflexion et de restreindre les libertés de penser des habitants et des habitantes de ce pays imaginaire. Ceci, petit à petit, insidieusement, avec l'objectif, à moyen terme, de leur faire perdre toute autonomie et tout pouvoir contestataire.**

## C'est la même chose à Pôle Emploi !

Depuis la fusion, la DG impose un vocabulaire simplifié et biaisé, plus proche de la production industrielle ou de la production de services, qui éloigne les agents de PE d'un vrai service aux publics.

Le projet REseau Pole Emploi Renove – REPERE - en est la parfaite illustration. La novlangue de PE nous apprend comment faire plus avec presque rien !

Dans notre unité de production, la structure est dirigée par un Directeur. Dans l'organisation de cette unité, quelque soit sa catégorie (agence ou plate-forme), chaque structure de production est organisée en équipes de production avec, à la tête de chacune d'entre elles, un responsable d'équipe de production (REP).

Le référentiel immobilier soigne la rentabilité des espaces de travail. En effet, les surfaces d'une agence

Pôle Emploi sont définies avec des proportions à respecter pour chaque ensemble fonctionnel, calculé en fonction des effectifs d'unité de production. Vous vous demandez comment sont calculés les effectifs ? REPERE explique que les effectifs sont affectés au regard de la production de service !

Ce projet d'entreprise est formidable, nous dit-on. Avec l'alignement de l'ensemble du réseau de production, nous pourrions être parfois face-à-face avec le client, parfois sur des plate-formes de production, où seront mesurées les activités sortantes de téléphonie. Mais encore une fois, ne vous souciez pas, pour nous aider, il y aura des suivis de la prise de charge, pour permettre de mieux faire un travail impossible, dans des conditions excluant les risques psychosociaux.

## La sémantique comme cache misère

Vous avez dit hiérarchie ? Grâce à une chaîne managériale, ayant peu

de marge de manœuvre, nous saurons toujours ce que nous n'aurons pas bien fait. Pour cela, des outils de contrôles seront utilisés car le pilotage sera réalisé à tous les niveaux.

Les tâches que nous accomplirons ? La segmentation de clientèle sera pensée pour nous. Nous aurons des outils de micro diagnostic pour permettre de faire... des micro-entretiens et du

## La novlangue de PE nous apprend comment faire plus avec presque rien !

micro- suivi, de la micro-liquidation, de la micro-orientation.

Nous verrons toujours des demandeurs d'emploi. Dans le projet d'entreprise, le client pourra être accompagné par un conseiller ou une conseillère affectée à l'accueil. Pour les questions simples, bien sûr.

« Les demandes d'informations requérant une connaissance approfondie du dossier du client ou de la cliente,

minoritaires, sont traitées par le conseiller ou la conseillère chargée de portefeuille ».

« S'agissant des demandeurs et demandeuses d'emploi, la faculté de joindre le ou la chargée de portefeuille, au téléphone ou par mail, doit être encadrée ». Pour les entreprises, c'est un peu différent : l'agence s'organise de façon à garantir un décroché et une réponse au client ou cliente. Mais attention, à chaque fois que 2 structures interviennent sur un même segment de clientèle, la répartition des actes et la traçabilité doivent être définies.

Pour finir, une réunion de service, composée de l'ensemble des agents et des agentes de la structure de production, est organisée au moins une fois par mois.

Chargés de clientèle, production, clients, managers, segmentation de la clientèle, le vocabulaire utilisé par la haute hiérarchie est destiné à formater les personnels à la logique libérale. Le SNU lutte contre cette escroquerie. Rejoignez-nous ! ●

Valérie Hoingne

# Le travail obligatoire des chômeuses et chômeurs : généalogie d'une idéologie

Après le gouvernement Cameron, qui projette d'instaurer un travail obligatoire en Grande-Bretagne, c'est en France que, le 31 mars 2011, le député UMP, Pierre Lang, dépose une proposition de loi selon laquelle : «les personnes au chômage depuis plus de six mois ou bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, pourraient apporter une contribution au service de la société, en contrepartie des allocations ou des aides perçues : débroussaillage, entretien des forêts, chemins ou espaces publics.» La même idée est brandie, au mois de mai, par Laurent Wauquiez.

## De la corvée aux galères

La notion de « chômage », telle que nous l'entendons, a un peu plus d'un siècle. La notion de « pauvreté » ou « d'indigence » se réfère à des périodes antérieures.

Dans la France médiévale, les individus s'inscrivent à l'intérieur d'un territoire étroit, dans un ensemble socio-religieux d'échanges inégaux, dans des systèmes de contraintes et de protections, découlant du lignage et du voisinage. Charité contre prières, le pain donné aux uns, procure aux autres la remission de leurs péchés. Protection contre soumission. Le corps souffrant des pauvres, est la métaphore du corps souffrant du Christ, et la corvée est le signe d'acceptation de leur condition.

Dans l'État-nation en formation, la charité s'institutionnalise : Au XVII<sup>e</sup> siècle, « le grand enfermement » assigne à l'Hôpital général, de chaque ville, les mendiants natifs du lieu, leurs enfants et les orphelins. La volonté « rééducatrice » vis à vis de ces populations, qualifiées par l'édit de 1657 de « membres vivants de Jésus-Christ », s'y affirme par l'apprentissage de l'ordre. Le travail forcé y est entrecoupé de prières.

Les populations perçues comme plus désaffiliées, désignées par le même édit comme « membres inutiles de l'État », celles que le vagabondage a coupé des appartenances communautaires, sont condamnées aux galères à perpétuité.

## Du secours comme dette sacrée

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dépôt de mendicité et atelier de charité remplacent galères et Hôpital général. Le travail y demeure obligatoire. La Révolution introduit une rupture paradoxale : Les secours publics sont reconnus comme « une dette sacrée », la société s'oblige à trouver du travail à qui en est dépourvu ou à assurer la subsistance de qui ne peut travailler, mais aucune institution publique n'est créée pour le permettre. La Révolution de 1848, porte l'intention de poursuivre cette œuvre inachevée : « Le gouvernement provisoire de la



▲ Au boulot, bande d'assistés !

République Française, s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail. Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du produit de leur travail. Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile ». Le 26 février, un décret annonce la création d'Ateliers Nationaux. En pleine crise économique, du fait de la fermeture des entreprises, l'affluence est telle que leurs effectifs passent de 6 000 ouvriers et ouvrières, début mars, à 100 000 fin avril, sans que les activités de terrassement proposées puissent, nécessairement, convenir aux capacités de toutes et tous. Leur fermeture provoque les émeutes sanglantes, du mois de juin, dans lesquelles s'achève ce « printemps du peuple ».

## De l'emploi convenable à l'offre raisonnable

Pendant la crise des années 30, le

décret du 26 septembre 1937, détaille les caractéristiques de l'emploi convenable, que ne peuvent refuser les personnes indemnisées par l'aide publique. Plus favorable que l'actuelle offre raisonnable d'emploi, l'emploi convenable doit présenter des caractères de stabilité.

Les communes et départements, qui versent cette aide, peuvent exiger, en retour, des prestations de travail, mais sous trois conditions très limitatives : un salaire horaire plus élevé que celui versé ordinairement pour la même activité, une durée quotidienne de travail inférieure à la durée normale, et une nature des travaux imposés ne produisant aucun profit ou économie à la collectivité.

Par contre, les personnes indemnisées par l'assurance chômage, ne sont astreintes par leur caisse professionnelle qu'à une reprise d'emploi dans leur seule profession.

Le régime de Vichy supprime la notion d'emploi convenable. La loi

du 11 octobre 1940 stipule : « Le refus par un travailleur d'un emploi ou d'un travail, procuré par l'office auquel il est inscrit, quels que soient la nature professionnelle de cet emploi et le lieu où il doit être rempli, entraînera sa radiation et son exclusion du bénéfice des dispositions du titre III ci-après. »

En 1994, un éclat opposa, par voie de presse, le Directeur Général de l'ANPE, Michel Bon à un de ses prédécesseurs, Gérard Vanderpote. Michel Bon ayant annoncé son souhait de voir les Rmistes contraints au travail forcé, Gérard Vanderpote conclut, par ces mots, sa réponse : « **Dire aujourd'hui, que des contreparties doivent être demandées aux chômeurs et chômeuses indemnisés-es, c'est renverser la perspective initiale, posée dans notre désir de vivre ensemble, tel que le décrivent notre Constitution et son préambule. Si tel est l'objet du débat, que ceux qui l'engagent aient le courage de le dire.** » ●

Sylvette Uzan Chomat



● 3<sup>e</sup> épisode et épilogue  
de cet insupportable suspense...

# Le plan neuf du roi Pychar

« Comment, mais je ne comprends rien! C'est affreux! Serais-je sot? Ne serais-je pas fait pour être roi? Ce serait bien la chose la plus terrible qui puisse jamais m'arriver », se dit Pychar. « Magnifique! Puissant, je donne mon approbation », finit-il par déclarer, en hochant la tête, en signe de satisfaction. Mais il se garda bien de dire qu'il n'avait rien compris. Tous les membres de la suite qui l'avait accompagné regardèrent et regardèrent encore sans rien comprendre et tous dirent comme le roi. Puis ils conseillèrent à Pychar de présenter ce plan extraordinaire à l'occasion de la grande assemblée annuelle des baillis d'Epna et de Cidessa. Le grand plan d'unification leur serait présenté avant qu'il ne soit placardé dans tout le royaume. Le sixième jour, Pychar décora chacune des deux crapules d'une croix de chevalier qu'ils mirent à leur boutonnière et il conféra à chacun le titre de grand organisateur royal.

**Le pire, c'est quand le pire commence à empirer**

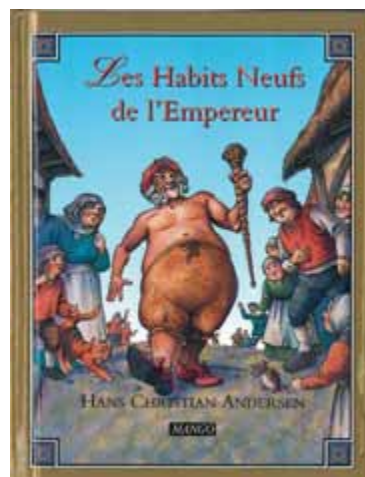
Les deux « experts » veillèrent toute la nuit précédant le septième jour et dernier jour. Tous les gens pouvaient se rendre compte du mal qu'ils se donnaient pour terminer leur grand oeuvre. « Voyez, Majesté, nous sommes le septième jour et nous avons tenu parole. » Ils présentèrent la carte et projetèrent les graphiques alambiqués à l'assemblée des baillis qui ne comprenaient rien mais approuvèrent le projet, de peur d'être pris pour des sots. La carte fut placardée dans tout le royaume. Tous les sujets trouvaient le plan admirable. Personne ne voulait laisser paraître qu'il ne comprenait rien. Jusqu'au jour où un enfant s'exclama, devant la foule rassemblée devant le palais royal : « Mais vous ne voyez donc pas que tout ceci ne veut rien dire, qu'il ne s'agit que de la poudre aux yeux? » La vérité sortant de la bouche des enfants, c'est bien connu, le silence se fit. « Entendez la voix de l'innocence! », déclara une jeune femme du nom d'Ella du Bonsens, qui s'était hissée en haut d'une charrette. Elle était connue de tous pour son esprit et sa droiture. Chacun murmura alors à son voisin ce que l'enfant avait dit.

Encouragée par Ella du Bonsens, la foule se massa et se mit toute entière à crier: « Cette carte est vide, il n'y a pas de plan du tout, on nous a berné et le roi avec, nous avons faim et voulons du pain! » Pychar prit peur lorsque lui parvint la clameur de la foule. Il comprit que la populace avait raison. « Mais je dois tenir bon jusqu'à la fin de l'année pour ne pas alerter l'empereur. » Et c'est ainsi que les ministres, barons et baillis continuèrent de s'extasier devant le grand plan et ses premiers résultats.

**Qui veut choisir, souvent prend le pire...**

Chacun put ainsi garder ses fonctions pendant que le peuple de Ploé Implœ continuait à sucer des cailloux. Les deux escrocs avaient pris la fuite depuis longtemps, emportant avec eux une grande partie de l'or du royaume. Quant aux habitants des royaumes voisins, constatant qu'ils ne pouvaient plus être aidés par les deux anciens royaumes, ils se tournèrent vers d'autres de leurs voisins qui, à prix d'or, acceptèrent de leur venir en aide, momentanément... ●

Anny Barreau



*Ce conte est très largement et librement inspiré d'un conte d'Hans Christian Andersen, publié pour la première fois en 1837 sous le titre : « Les Habits neufs de l'empereur ».*

*Toutes ressemblances avec des personnes existantes ou ayant existé seraient bien entendu, entièrement fortuites.*

## Modes d'Emplois a bientôt 10 ans

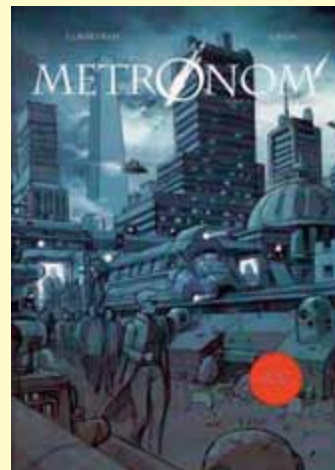


Retrouvez les archives de notre/votre journal sur [www.snutefifsu.org](http://www.snutefifsu.org)

● À lire, voir, entendre

# METRONOM' une réflexion sur la disparition de la liberté d'expression

Metronom' - Tome 1 : Tolérance zéro - Ed. Glénat  
Scénario : Eric Corbeyran - Dessin : Grun



Floréal Linman, journaliste au Vox Populi, peu publié en raison de ses positions critiques à l'égard de son gouvernement, rencontre Lynn, jeune femme sans nouvelles de son mari depuis son départ en mission spatiale, quelques semaines plus tôt. Ensemble, ils partent à la recherche d'informations sur sa disparition et font face à l'omerta du gouvernement et de leur entourage. Au même moment, dans cette société, où toute interrogation ou remise en cause de l'ordre établi est réprimée, où une démocratie qui n'en porte que le nom est le quotidien des habitants et des habitantes, des rebelles réagissent avec la

publication d'un conte pour enfant, le Metronom', qu'ils envoient au gouvernement. Ce conte y dénonce la folie d'un roi, qui arrête le temps grâce à un métronome, lui permettant de régner indéfiniment. Le premier tome de cette série, très esthétique c'est la rencontre de ces personnages, en lutte contre un système injuste et totalitaire, qui utilisent la seule arme à leur disposition pour s'opposer à la médiocrité de ce régime : les mots. Les dessins de Grun vous emportent, au fil des pages et le réalisme des textes de Corbeyran nous font penser que ces sources d'inspiration ne sont pas si éloignées de notre réalité.

Une lecture à offrir et à emporter pour les vacances, « tolérance zéro » est le premier tome de Metronom', sorti en 2010 et le second tome « station orbitale » en mars 2011, vous font suivre Floréal et Lynn dans leur combat pour la justice et la vérité. Dans un monde où l'une et l'autre ont disparu, vous découvrirez qu'ils ne sont pas seuls à se battre. ●

## La Discrimination : chacun, chacune est concerné(e)

Des textes, contre les discriminations, sont écrits chaque jour : sur l'âge, l'origine, le genre, le sexe, la religion, le handicap. Parfois isolées, parfois compilées, les discriminations sont dans notre quotidien.

Au-delà de ces constats, qu'en est-il de nous ? De notre position, des propos discriminants masqués dans l'humour, dans nos relations professionnelles et interpersonnelles ?

« Dehors les Romanos ! », « Tu joues comme une tapette ! », « À son âge, elle ferait mieux de faire du tricot ! » Voilà des propos entendus ici et là, l'air de rien, avec ou sans sourires... Benoîte Groult disait : « il a fallu

**« Il a fallu 100 ans pour effacer les discriminations les plus criantes entre les hommes et les femmes, mais qu'attend-on pour abroger celles qui restent ? »**

100 ans pour effacer les discriminations les plus criantes entre les hommes et les femmes, mais qu'attend-on pour abroger celles qui restent ? »

Là est notre point de départ, réagir à chaque fois, à chaque propos. Pour ensuite travailler en tant que syndicaliste, militant et militante, citoyen et citoyenne, agent et agente, au service des personnes utilisant les Services Publics. Travailler sur toutes ces petites gouttes qui font de grandes marées et beaucoup de dégâts.

Le SNU, en créant un groupe de travail sur les discriminations, n'a pas la prétention de donner des leçons, mais d'apporter des pistes de réflexions, de construire, avec d'autres, une société civique.

Nous souhaitons que ce groupe serve de plate-forme avec les travaux, déjà existants, d'autres secteurs du SNU Pôle Emploi FSU : retraité-es, femmes, handicapé-es.

L'objectif est de nous interroger sur nos pratiques, dans nos vies personnelles et professionnelles, d'émettre des alertes mais, également, de construire des propositions en terme de formation pour les personnels de Pôle Emploi. ●

Valérie Hoingne



La discrimination : Les mots tuent. ▲



Sois-belle et laisse-toi faire... ▲

# Sexisme ordinaire

**Je ne sais pas si Dominique Strauss-Kahn est innocent ou coupable des faits qui lui sont reprochés. Ce que je sais c'est que nous avons tout entendu, remarques sexistes et misogynes allant du « il n'y a pas mort d'homme » au « troussage de domestique » en passant par « c'est un tort d'aimer les femmes ? » ou les commentaires établissant un lien entre l'apparence physique des femmes, leur tenue vestimentaire et le comportement des hommes qu'elles croisent ». Ce que je sais, c'est qu'un directeur de FMI semble avoir plus de crédibilité qu'une femme de ménage.**

## De l'indulgence à l'impunité

Ces propos, tenus par des personnalités publiques ne font que conforter l'impunité totale d'un sexisme qui se déchaîne à la première occasion.. Aucune autre forme de discrimination ne saurait être tolérée mais, quand il s'agit des femmes, tout est permis ! Dans le cas du viol, on minimise, le viol ne serait qu'un dérapage. Non ! Le viol est un crime. Pendant combien de temps va-t-on continuer à nier la réalité des violences faites aux femmes ? Pourtant, les chiffres sont là : 75000 femmes sont victimes de viol chaque année dans notre douce France ! Parce que beaucoup d'hommes continuent encore et toujours de vouloir exercer leur domination sur le corps des femmes, des femmes sont violées, harcelées. Dans le monde du travail, dans le sport, dans les médias, dans la publicité, dans le langage, dans la rue, dans les magazines, partout, le sexisme, la discrimination, sont omniprésents. Face

à cette société machiste et patriarcale, face à tous ceux qui se réfèrent à la nature des sexes pour justifier les violences dont sont victimes les femmes, des femmes et des hommes luttent. Car être féministe, ce n'est pas haïr les hommes, mais considérer

## Le viol ne serait qu'un dérapage. Non ! Le viol est un crime.

qu'il y a un rapport social fondé sur la domination masculine qui entraîne pour les femmes des discriminations systématiques et pour les hommes des privilèges. C'est ce rapport qu'il faut changer par la lutte collective. Être féministe, c'est vouloir une société de paix, de justice, d'égalité, où la dignité humaine est respectée.

## Florilège sémantique...

Un gars, c'est un jeune homme. Une garce, c'est une pute. Un courtisan, c'est un proche du roi. Une courtisane,

c'est une pute. Un masseur, c'est un kiné. Une masseuse, c'est une pute. Un coureur, c'est un joggeur. Une coureuse, c'est une pute. Un rouleur, c'est un cycliste. Une rouleuse, c'est une pute. Un professionnel, c'est un sportif de haut niveau. Une professionnelle, c'est une pute. Un homme sans moralité, c'est un politicien. Une femme sans moralité, c'est une pute.

Un entraîneur, c'est un homme qui entraîne une équipe sportive. Une entraîneuse, c'est une pute. Un homme à femmes, c'est un séducteur. Une femme à hommes, c'est une pute. Un homme public, c'est un homme connu. Une femme publique, c'est une pute. Un homme facile, c'est un homme agréable à vivre. Une femme facile, c'est une pute. Un homme qui fait le trottoir, c'est un paveur. Une femme qui fait le trottoir, c'est une pute... ●

Le secteur femmes du SNU

# Pôle emploi Martinique : 30 blâmes et 192 déprimes...

**Tout commence un peu avant la fusion. La directrice régionale de l'ASSEDIC Martinique fait la tournée des popotes et demande audience aux parlementaires. Dans sa besace, un seul discours : la fusion ANPE / ASSEDIC est pour elle une hérésie. Accompagnée de son président de conseil d'administration, elle cartonne partout mais le gouvernement fait voter la loi du 13 février 2008. Coup de théâtre : celle qui avait publiquement pris une position radicale contre la fusion se retrouve brusquement parachutée à la tête de Pôle Emploi Martinique !**

## Le dialogue judiciaire au lieu du dialogue social

Depuis longtemps, la CDMT [Confédération Démocratique Martiniquaise du Travail associée au SNU Pôle Emploi FSU, ndlr] ne cesse de dire que cette affaire ne serait ni plus ni moins qu'une usine à gaz dans une auberge Espagnole.

Nous voilà partis pour une galère sans précédent. Peu après, le corps social de Martinique entre en fusion. La crise sociale de février 2009 voit défiler pendant 39 jours des milliers de Martiniquais et de Martiniquaises, au rang desquels figurent chaque jour des milliers de chômeurs.

Autre coup de théâtre, le personnel de l'ex-ANPE est transféré en toute illégalité dans la nouvelle institution sans avis du CCPR. C'est la fusion à marche forcée.

Chaque jour la situation se dégrade, les militants de la CDMT sont pourchassés, vilipendés mais ils tiennent bon et le personnel nous donne sa confiance y compris les ex-ASSEDIC et le verdict tombe le 30 novembre 2009 : aux élections professionnelles

49,76 % de représentativité pour la CDMT opposée à une coalition de syndicats jaunes qui se portent au secours d'une direction aux abois. Celle qui avait naguère combattu la fusion s'installe aux commandes de la fusion. Plus rien ne l'arrête ! Chaque fois que le mot expertise est

## « Ce n'est pas la CDMT qui m'empêchera d'avancer »

prononcée en CHSCT, elle missionne son avocat pour saisir la justice (sites mixtes, EID). L'un de ses très proches collaborateurs dira d'elle : « son dialogue social est judiciaire. » Au CE, en CHSCT ou en réunion de délégués du personnel, c'est le harcèlement institutionnel.

## La galère de l'OATT

Un seul sigle l'empêche de dormir : CDMT. Dans l'un de ses moments de lucidité, elle avouera ne pas être, sur les grands dossiers de l'emploi en Martinique, aussi « politique que la CDMT. » Soutenue par certains

syndicats complices, la directrice de Pôle Emploi Martinique tente d'isoler tous ceux qui résistent, dans un contexte de chômage massif inédit en Martinique depuis 1946.

Puis vient le dossier OATT, une catastrophe sociale. Même l'encadrement reconnaît que cette affaire est une bêtise sociale. Le discours se muscle : « Ce n'est pas la CDMT qui m'empêchera d'avancer », dit une direction qui va droit dans le mur. Et à l'adresse de l'encadrement : « ceux qui ne sont pas d'accord n'ont qu'à démissionner ! » La DR, isolée, se met tout le monde à dos et s'accroche au fragile soutien de trois syndicats qui ne tarderont pas à faire volte face à l'approche des prochaines élections professionnelles. Il peut être utile de rappeler qu'un syndicat peut être dissous pour non respect du critère irrefragable d'indépendance vis-à-vis de l'employeur. Affaire à suivre donc. De nombreux collègues entrent en résistance et refusent pour l'heure de badger sur un dispositif mal paramétré.

## Une directrice ouverte au dialogue pour peu qu'on ne la contredise pas...

A Pôle Emploi Martinique c'est la galère. Les trois syndicats signataires de cet accord OATT pourri se réunissent et déclarent qu'il y a dysfonctionnement dans les principes et dans la mise en œuvre de l'OATT. Ils vont même jusqu'à se déclarer prêts à dénoncer l'accord avant de se rétracter sous la pression de la direction. Le personnel trinque et les sanctions tombent, les dirigeants de la CDMT et des sympathisants ont tous reçus un blâme et l'annonce de sanctions à venir, à savoir des mises à pied sans salaires. Tout cela sans débat contradictoire comme au temps des procès stalinien !

Au sein du personnel, la pression monte, le travail se dégrade. D'aucuns évoquent l'idée du suicide sans retenue, d'autres annoncent des actions dures du type grève de la faim. Chaque jour des crises de larmes et des congés de maladie se multiplient. La révolte n'est pas loin !

La CDMT a saisi le procureur de la république, le préfet, le médiateur de la république et bien sûr le DG qui fait la sourde oreille. Il portera la lourde responsabilité de soutenir l'insoutenable si un collègue craque de manière irréversible.

Pour cause d'ingérence dans les affaires syndicales, Pôle Emploi Martinique n'a plus de comité d'établissement. Le C.E est bloqué et l'on peut légitimement se demander si ce n'était pas le but recherché. L'institution est décriée par les patrons, les collectivités territoriales et les chômeurs. Comme le disait Aimée CESAIRE : « Nous sommes devenus le jouet sombre au carnaval des autres et l'épouvantail désuet dans les champs d'autrui. »

Envers et contre tous, la CDMT restera un syndicat radical, au service des travailleurs de Pôle Emploi, des chômeurs et des précaires. ●

Albéric MARCELIN, Délégué syndical, Secrétaire général de la Confédération démocratique Martiniquaise du Travail (CDMT)



Conflit ouvert entre la direction et la CDMT. ▲

# Que se passe-t-il en Europe ?



**La révolution du monde Arabe a fait passer au second plan, la grave crise de l'Euro et les déficits des pays Européens. Pourtant les enjeux sont considérables. À la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, les pays Européens ont recherché une solution politique pour éviter un autre conflit. La paix, vraie motivation, surtout quand on sort d'une guerre ravageuse, a donné de l'énergie et des idées. Dans le contexte de la reconstruction et de la guerre froide et compte tenu du rapport des forces de l'époque, les divers gouvernements ont recherché une union par l'économie. Le reste suivrait ... ou ne suivrait pas.**

## Une lente construction européenne

Du traité de Rome à celui de Lisbonne, les étapes ont été nombreuses mais le passage par l'Euro, et le traité de Maastricht a constitué une refondation essentielle : une monnaie «unique» permettrait une unification des économies, avec le coût social le plus bas, et le maintien des nations. Le reste (une vague idée fédérale) suivrait (peut-être) plus tard.

Le boom économique, de l'après-guerre, a masqué les misères du projet et l'élargissement de 5 à 27 pays a donné de l'oxygène. Mais c'est l'Euro qui a crédibilisé toute l'affaire.

L'Euro s'est constitué, certes, sans certains membres de l'UE, mais le TCE a été rejeté en 2005, conduisant à la manipulation du traité de Lisbonne, une véritable tricherie en regard des décisions démocratiques des états Français et Hollandais et de quelques autres qui n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer. Un vrai caillou dans la chaussure de l'Europe.

Un an après, en 2008, est intervenue la crise économique «systémique» bouleversant la donne et obligeant l'Union Européenne à laisser de côté les «bonnes règles» de gouvernance sur le déficit, sous peine de voir le système financier et bancaire se briser. La crise nous a fait entrer dans une récession dont on sort à peine. Et encore, tous les pays d'Europe n'en sont pas encore sortis. Mais le chômage s'est installé, durablement, frappant, particulièrement, la jeunesse et les femmes. On parle, aujourd'hui, de paupérisation c'est-à-dire le contraire de ce que prétendaient les tenants du TCE.

## Des banques prospères et des états asphyxiés

Face à cette crise, pour «sauver» le système bancaire, les États se sont portés garants des banques au prix d'énormes déficits des États ... que les banques ont alors financés. On marchait sur la tête et comme la reprise

## Toute cette opération a permis de sauver le cœur du capitalisme financier, c'est-à-dire les banques, et ruiner les salarié-es des pays européens faibles.

ne fut pas au rendez-vous, certains pays de la zone Euro (Grèce et Irlande sûrement, Portugal et Espagne possiblement) se sont trouvés en état de quasi-faillite.

Décidément le reste ne suivait pas et les pays riches de l'Europe commençaient à vouloir larguer ces pauvres

PIGS (Portugal, Irlande, Grèce et Spain). Mais comment larguer les PIGS sans porter atteinte à la crédibilité de l'Euro et, par voie de conséquence, de l'Union Européenne. Autrement dit, sans se tirer une balle dans le pied. Alors l'UE a imposé, à ces pays, des politiques économiques et sociales draconiennes avec des réductions sévères des salaires, des retraites et des couvertures santé, pour retrouver des marges budgétaires et assurer le service de la dette, mais en plombant le développement économique. Toute cette opération a permis de sauver le cœur du capitalisme financier, c'est-à-dire les banques, et ruiner les salarié-es des pays Européens faibles. En attendant ceux des pays plus forts ? La dégradation de la note des USA, 1<sup>ère</sup> économie mondiale, au mois d'août, semble l'indiquer.

## La révolte gronde !

Depuis, on voit, dans ces pays, des réactions qui bouleversent la donne. En Irlande le gouvernement a sauté, au Portugal c'est en cours, en Grèce les manifestations s'amplifient et un ministre, qui s'est aventuré dans la rue, a failli y perdre sa chemise. En Espagne, le PSOE perd les municipales et, pendant trois semaines, un mouvement inédit de jeunes «los indignados» a occupé les centres de la plupart des grandes villes.

On en est là et, quoi qu'en dise l'Allemagne, la France et les autres « riches », cela devient difficile de contenter la voracité des marchés.

Et quid des peuples qui commencent à se rendre compte que le projet Européen, présenté depuis toujours comme celui de la paix, n'est que celui des financiers ? Il y a de quoi devenir Tunisien, Tunisienne, ou Égyptien, Égyptienne, pour que le reste suive ! ●

Claude Kowal

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.snutefisu.org](http://www.snutefisu.org)



**Nos signatures  
sont vos voix...  
Nous ne les braderons pas**